



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 2 août 2022

Cannabis NB publie ses résultats du premier trimestre pour 2021-2022

Fredericton, NB - Cannabis NB (CNB) a publié ses résultats non vérifiés pour le premier trimestre terminé le 3 juillet 2022. Les ventes totales de produits de cannabis récréatif légal pour le trimestre (13 semaines) ont atteint 19,7 millions de dollars, soit une légère baisse de 0,6 % par rapport à la même période l'an dernier. Le bénéfice net du trimestre s'est élevé à 4,1 millions de dollars, soit 16,3 % de plus que le bénéfice net de 3,5 millions de dollars enregistré au premier trimestre de l'année précédente.

Les principales tendances pour le premier trimestre (4 avril 2022 - 3 juillet 2022) par rapport au premier trimestre de l'année dernière sont les suivantes :

- Les ventes en ligne ont diminué pour atteindre 0,8 pour cent des ventes du trimestre, soit une baisse de 1,3 pour cent par rapport à l'année précédente.
- Les ventes en magasin ont augmenté à 99,2 pour cent des ventes pour le trimestre, par rapport à 98,7 pour cent l'année dernière.
- Les ventes de concentrés ont augmenté de 15,3 pour cent, soit 0,7 million de dollars.
- Les ventes de produits comestibles ont augmenté de 58,9 %, soit une hausse de 0,7 million de dollars.
- Les ventes de fleurs séchées ont diminué de 11,0 %, soit 1,3 million de dollars.
- Les ventes d'extraits ont diminué de 23,6 %, soit une baisse de 0,2 million de dollars.
- Les ventes d'accessoires ont diminué de 13,4 %, soit une baisse de 0,1 million de dollars.
- Les ventes de produits topiques ont augmenté de 154,0 %, soit une hausse de 0,1 million de dollars.
- Les semences ont représenté 0,4 pour cent des ventes du trimestre, soit 0,07 million.

L'augmentation du bénéfice net d'une année sur l'autre s'explique par la capacité de CNB à tirer parti des prix favorables des produits. Le volume total de produits de cannabis légal vendus a augmenté ce trimestre pour atteindre environ 2,7 millions de grammes d'équivalent de fleur sèche, contre environ 2,5 millions de grammes d'équivalent de fleur sèche pour la même période de l'année dernière.

Au cas où vous l'auriez manqué

Dons envers la sécurité alimentaire

Du 29 mai au 3 juillet, CNB a offert un ensemble de produits dont une partie des ventes a été remise au Dépôt Alimentaire qui soutient plus de 60 banques alimentaires dans la province. Cette initiative a été mise en place afin d'avoir un impact large et direct dans diverses communautés du Nouveau-Brunswick. Un total de 18 260 \$ a été recueilli grâce à cette initiative.

Expansion du réseau

En juin, CNB a élargi son réseau de magasins en ouvrant deux nouveaux emplacements, dont un magasin éphémère saisonnier au Village de conteneurs Area 506 à Saint John, et un nouveau magasin à Woodstock. Ce sont les premiers ajouts au réseau de CNB et ils marquent le début d'un projet d'évolution du modèle. Plus d'information sur l'expansion est disponible [ici](#).

FarmGate

Le 21 juin, CNB a accueilli son quatrième partenaire FarmGate, Stewart Farms. Le programme FarmGate permet aux producteurs de cannabis autorisés du Nouveau-Brunswick de vendre leurs propres produits sur place, dans leurs installations. Plus amples renseignements sur le programme sont disponibles [ici](#).

À propos de Cannabis NB

Cannabis NB, le seul détaillant légal de cannabis à usage récréatif de la province du Nouveau-Brunswick, est un investissement d'ANBL et gère les ventes de cannabis au détail pour la Société de gestion du cannabis. L'objectif principal du modèle de vente au détail est la protection des jeunes, la réduction du marché illicite, l'éducation du public et la sécurité. Vingt magasins dans quinze communautés offrent une gamme de produits avec une expérience de vente guidée individuelle. Les résultats de Cannabis NB sont déclarés selon un cycle de déclaration des ventes au détail, qui correspond généralement à une année de 52 semaines. Le cycle de présentation de l'information sur la vente au détail donnera lieu à une année de 53 semaines tous les 5 ou 6 ans, la prochaine année de 53 semaines ayant lieu au cours du présent exercice financier.

Contact média :

Marie-Andrée Bolduc
Directrice des communications
(506) 429-4695
media.relations@anbl.com